

# Permanences

Parents/assistants maternels

## Accueil sur rendez-vous :

- mardi et jeudi  
de 13 h 30 à 16 h 30
- vendredi  
de 8 h à 12 h 30  
et de 13 h 30 à 15 h 30.



# Éveils

Enfants/assistants maternels

- mardi  
de 9 h 30 à 11 h
- jeudi  
de 9 h 30 à 11 h.

## Adresse :

Maison de la Petite Enfance  
« Les Loupiots »  
Espl. du 8 Mai 1945 - Maurice-Legendre  
BP 20113  
28509 VERNUILLET CEDEX

## Contact :

Tél. : 02 37 62 85 51  
ram@vernouillet28.fr

 **Vernouillet28**



Conception et Impression : service Communication (Ce), mairie de Vernouillet - 02/2019



# Relais Assistants Maternels



 **Vernouillet28**

*Le Relais Assistants maternels est un lieu ouvert pour les parents, les assistants maternels, les enfants, et les gardes d'enfants à domicile où chacun peut s'informer, échanger, être écouté.*

*Le RAM de Vernouillet travaille en réseau avec les RAM d'Eure et Loir.*

# Le RAM

(Relais Assistants Maternels)

- Un lieu d'échanges avec les autres structures municipales
- Un environnement favorable à la création de conditions d'accueil de qualité pour les enfants au domicile des assistants maternels
- Un lieu d'éveil, de découverte et de sociabilisation pour les enfants
- Un pôle d'observation pour répondre aux besoins de mode de garde sur la commune

## Pour les assistants maternels

- **Des informations** sur votre statut (salaire, contrat, etc.).
- **Des rencontres** avec d'autres assistants maternels et partager vos expériences.
- **Des réunions** d'informations et de professionnalisation.
- **Des ateliers** en compagnie des enfants.
- **De la documentation.**

## Pour les parents

- **Des informations** sur les modes d'accueil à Vernouillet.
- **Un dialogue** sur le choix du mode d'accueil.
- **Une liste** des assistants maternels agréés, mise à jour régulièrement.
- **Des informations** sur les démarches à effectuer lors de l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le).
- **De la documentation** de la Caisse d'allocations familiales d'Eure-et-Loir concernant la garde des enfants.

## Pour les enfants

- **La participation à des ateliers** avec leur assistant maternel
- **Des jeux et activités adaptés** (manipulation, motricité, musique, activités créatives...)
- **Un échange** avec d'autres enfants.